Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

collège L. Pasteur
Tarn
académie Toulouse

Plan de reprise mai 2020
Prévisionnel en date du 18 mai

Ligne directrice : **un protocole sanitaire** a été diffusé aux établissements scolaires et précise les règles à respecter aussi bien en classe que dans les temps périscolaires. **Le respect de ce protocole est la priorité n°1 !**

En ce qui concerne la dimension pédagogique et éducative nous allons devoir nous adapter à cette situation inédite et exceptionnelle :

- **la reprise sera progressive** les personnels et les élèves reviendront peu à peu, par petits groupes, et peut-être sans doute la rentrée de septembre devra prendre en compte cet épisode de confinement.
- la reprise nécessite une **concertation importante avec tous les membres de la communauté éducative** : personnels, parents d'élèves, collectivité seront consultés à travers les instances représentatives, et largement informés.

1°) Agents et fonctionnement matériel et comptable du collège

Projet de reprise :

- nettoyage approfondi du collège à partir du 6 mai.
- Achat de matériel de protection : gel hydro alcoolique dans toutes les salles de classes, self, salle des profs, secrétariat, loge, vestiaires. Achat de vitrines plexiglass : secrétariat, vie scolaire (2),
- Report du Conseil d'Adminstration Compte Financier au mois de juin.

2°) Mesures prises et fonctionnement lieu par lieu :

- Salles de classe :
  - Réaménagement des salles de classe : seront laissés **15 tables et chaises en SEGPA, 13 tables et chaises en 6° et 5°**, avec **1m d'espacement** minimum y compris avec le bureau du professeur et avec la porte.
  - Un kit par salle sera installé avec : 1 bloc mouchoirs, 1 spray nettoyant avec 1 rouleau sopalin, 1 boîte gants jetables, sac poubelle.
  - Nettoyage approfondi par les agents des salles chaque jour. Aération des pièces matin et soir.
  - Nettoyage des points de contact (poignées de portes, de fenêtres, interrupteurs…) 2 fois par jour par les agents.
  - Fonctionnement : les **enseignants aéreront la pièce chaque heure**, ils laisseront la porte ouverte à l'interclasse.

- Loge : retrait du cahier visiteurs, et des deux chaises. L'agent de loge notera lui-même le nom des visiteurs. Chaque visiteur devra se laver les mains au gel et se verra remettre un masque (s'il n'en a pas) qu'il devra garder à l'intérieur du collège. Affichage des consignes. **L'établissement ne recevra que sur rendez-vous.**

- Cantine :
  - Etape 1 : les élèves demi-pensionnaires doivent **apporter leur pique-nique**. Les élèves pourront manger leur sandwich au restaurant scolaire dans les conditions suivantes : 1 élève par table, nettoyage des tables entre chaque élève. Gel hydroalcoolique à l'entrée et à la sortie.

  - Etape 2 : **à partir du 25 mai** repas froid préparé par le collège :
    - File d'attente avec marquage au sol tous les mètres
    - Lavabos avec savon et serviettes jetables à l'entrée, et gel hydroalcoolique à la sortie.
    - Agent de service : charlotte, sur blouse, gants, masque
    - Suppression du buffet froid
    - 1 élève par table, avec 1 carafe par table. Maintien des fontaines à eau.

- Infirmerie : suppression de 2 chaises salle d'attente. Lavage systématique des mains à l'entrée infirmerie. Kit blouse, gel, gants. Ménage 2 fois / jour. Une des 2 chambres est réservée à l'accueil d'enfant présentant des symptômes du covi-19.

- Assistante sociale : Travail à domicile. Prêt d'un téléphone portable.

- Ascenseur : 1 seule personne à la fois → faire affichettes et renforcer surveillance.

- Salle des professeurs : retrait des fauteuils tissus, remplacés par chaises en bois (1 pour 2). Pas plus de 12 personnes à la fois. Création d'une seconde salle des professeurs (ancienne étude niveau 4). Ouverture de la salle informatique 502 pour les professeurs.

- Local Vie scolaire : pas plus de 2 AED en même temps. 1 élève maximum dans la vie scolaire. Marquage au sol à l'extérieur pour la file d'attente. La salle de repos des AED est installée au Foyer.

- Casiers élèves : **pas d'accès** sauf exception pour récupérer un objet déposé avant le confinement.

- Sanitaires : 2 nettoyages journaliers. Installation de distributeurs de serviettes papiers jetables, et de poubelles fermées. Matérialisation d'une file d'attente à l'extérieur. Surveillance par 1 AED.

- Cour de récréation et niveau 2 : utilisation interdite des bancs et tables de ping-pong. Signalement par de la rubalise.

3°) Accueil et déroulement journée d'un élève

Calendrier :

- **Lundi 18 mai : accueil des 6ième uniquement.**
- **Mardi 19 mai : accueil des 5ième uniquement.**
- **A partir du mercredi 20 mai : accueil des groupes en alternance** en fonction des effectifs. Objectif : 2 jours de cours par semaine.

La suite du calendrier est soumise à l'état sanitaire du département. Si le Tarn « reste en vert », voici ce qui est prévu :

- Mardi 2 juin : accueil des 3ième uniquement.
- Jeudi 4 juin : accueil des 4ième uniquement.
- Vendredi 5 et 6 juin accueil des 6° et des 5° en fonction des effectifs.
- A partir du lundi 8 juin un emploi du temps sera établi pour accueillir les élèves volontaires de tous les niveaux.

Accueil au portail, avec personnels équipés d'un masque. Les élèves seront aiguillés vers le préau situé devant le garage à vélo pour un **lavage des mains** au gel hydroalcoolique obligatoire.
Pour les élèves le port du masque est obligatoire dans toutes les situations où le respect des règles de distanciation risque de ne pas être respecté. En classe si des déplacements sont autorisés alors le port du masque est obligatoire. Le collège délivrera 2 masques réutilisables, en tissu à chaque élève (1 fourni par le département, et 1 fourni par l'état).
L'avis du médecin référent déterminera les conditions du port du masque pour les élèves présentant des pathologies.
Pour les personnels en présence d'élèves, le port du masque est obligatoire (mise à jour du 12 mai de la FAQ Coronavirus du MENJ). En dehors de la présence des élèves, le port d'un masque « grand public » est obligatoire dans toutes les situations où les règles de distanciation risquent de ne pas être respectées.

Pendant les récréations les élèves ont accès à la cours, une cours est prévue pour chaque niveau de classe. A la sonnerie les élèves se rendent directement devant leur salle (**Emplois du temps modifiés consultables sur pronote)**.
Les portes d'accès des passerelles ainsi que les portes des salles de classes auront été laissées ouvertes par les agents après le nettoyage du matin. Une fois installés en classe avec leur professeur, les élèves pourront retirer leur masque.

Un sens de circulation est fléché dans les couloirs.

Si un professeur est absent → Un AED assurera l'heure d'étude dans la salle prévue pour le groupe.

Si un élève présente des symptômes du covid-19 : prise en charge infirmerie, masque obligatoire, appel téléphonique des parents pour qu'ils viennent chercher l'enfant. Le groupe concerné changera de salle pour la journée.

4°) Communication

- Consultation de l'association des parents d'élèves mercredi 6 mai.
- Conseil pédagogique le 7 mai.
- Réunions d'information / formation pour tous les enseignants le vendredi 15 mai.
- Affichage ENT des modalités de reprise.
- Mise en place d'un EDT modifié sur Pronote.
- Mail à tous les parents de 6° et 5° pour les informer sur la reprise
- Mail aux parents de 4° et 3° sur la continuité pédagogique.
- Envoi à la presse, radios locales, etc…

5°) Objectifs pédagogiques de la reprise et la fin d'année scolaire

La priorité n'est pas de terminer les programmes. Seront privilégiés la consolidation des acquis, l'accompagnement à l'orientation, et la remise au travail des élèves qui ont complètement décroché.

Les élèves qui ne reprendront pas les cours au collège, devront continuer à travailler à distance. Ils seront guidés dans leur travail personnel à la maison par les professeurs via l'ENT.

A partir du mardi 2 juin et en fonction de l'évolution de l'épidémie et des consignes nationales et académiques : reprise des 4° et des 3° avec EDT adapté.

Conseils de classe, distribution des dossiers de réinscription, restitution des manuels scolaires seront organisés au mois de juin.